

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE N°3/24 DU CONSEIL INTERCOMMUNAL**

**ENFANCE & JEUNESSE (ENJEU)**

**du mercredi 25 septembre 2024 à Luins**

Mme Dominique Perren, Présidente, ouvre la séance à 18h31 et remercie la commune de Luins pour son accueil. Elle souhaite la bienvenue à l'assemblée ainsi qu'au public très nombreux.

**Présences**

26 délégués et suppléants sont présents. Le quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu.

**Présences CODIR :**

Mme Sylvie Mery, Présidente – Tartegnin  
Mme Stéphanie Bartolini – Essertines-sur-Rolle  
M. François Delafoge - Gilly  
M. Jean-Christophe Grivel - Perroy  
Mme Natacha Jaquier - Mont-sur-Rolle  
M. Frédéric Mani - Dully  
Mme Marinella Page - Bursins  
M. Philippe Straub - Vinzel  
Mme Viviane Subri - Luins  
M. Nicolas Walter – Rolle

**Présences Public – ENJEU :**

Mme Isabelle Houmard, Directrice  
Mme Géraldine Berdoz – UAPE La Petite Poste  
Mme Sandra Bussy – Directrice EVE Bellefontaine  
Mme Stéphanie Olivo, Adjointe - secteur scolaire  
Mme Nicole Righetti Heimstaedt, Responsable Administration & Projets  
Mme Sophie Uhlmann – Directrice UAPE Les Vents d'Ange  
M. Daniel Frenck – Directeur UAPE La Grande Echelle, L'Annexe & Le Prieuré  
M. Aurélien Guerin, Responsable Accueil de Jour  
M. Daniel Moncada, Responsable Technique et Sécurité

**Présences Public**

Mme Patricia Crescini – Municipale - Saint-Oyens

**Excusé.es :**

Mme Marie-France Bietry – Perroy  
Mme Virginie Burnier - Bursinel  
Mme Eva Duhamel - Rolle  
M. Stéphane Bettems – Perroy  
M. Pierre-Alain Buttex - Gilly  
M. Daniel Emery - Tartegnin  
M. Cédric Grémaud - Tartegnin  
M. Patrick Manduca – Gilly  
M. Michel Melly – Luins  
Mme Nathalie Philipona - Bursinel  
M. Jérôme Richardet – Essertines sur Rolle  
M. Christian Scaiola – Rolle  
M. Florent Simonot - Rolle

### **1. Acceptation de l'ordre du jour**

L'ordre du jour est accepté à une large majorité. 1 abstention

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 12 juin 2024**

Mme Mery demande la parole. Elle souhaite apporter une précision quant au point 8, plus précisément à l'avant-dernier paragraphe. Elle aurait aimé que soit protocolé comme suit, à savoir que c'était pour répondre à une demande de la COGEST et que les documents avaient bien été envoyés deux semaines avant la date de la séance de la COGEST. Elle informe que dorénavant les documents seront envoyés à tous les membres et pas uniquement au Président.

Le procès-verbal tel que modifié est accepté à une large majorité. 4 abstentions.

La Présidente remercie Mmes Safi et Schultz pour la prise du PV.

### **3. Assermentation de membres et suppléants du Conseil Intercommunal**

Aucune assermentation n'est nécessaire.

### **4. Communications du Bureau**

Le Bureau s'est rencontré le 2 septembre 2024. L'ordre du jour a été passé en revue.

La Présidente souhaite éclaircir certains points. Notamment à propos des questions de certains concernant la compétence financière du Codir vu le montant peu élevé du seul et unique préavis présenté aujourd'hui.

Elle rappelle à cet effet le préavis no 08-2021 qui autorise le Codir à engager des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes pour la législature 2021-2026. Comme son nom l'indique, cette autorisation est valide uniquement pour des dépenses imprévisibles, exceptionnelles et urgentes, ce qui n'est clairement pas le cas pour le préavis qui est proposé aujourd'hui.

C'est la raison pour laquelle ce conseil doit avoir lieu et que les membres doivent prendre décision sur ce préavis de manière à ne pas restreindre les activités d'Enjeu et du Codir (cf. article 10 des statuts et art. 24/1 de la loi sur les communes).

La Présidente s'excuse pour les envois successifs des convocations par mail lors des derniers conseils et de celui-ci également. Elle assure que la situation a été clarifiée et que tout devrait rentrer dans l'ordre.

La Présidente conclue les communications du Bureau en annonçant les prochaines dates du Conseil :

- 4 décembre 2024 à Dully

Pour 2025

- 19 mars à Bursins
- 18 juin à Essertines sur Rolle
- 24 septembre à Gilly
- 10 décembre à Mont-sur-Rolle

M. Mani du CODIR fait remarque que le 10 décembre 2025 aura lieu le Conseil de Région de Nyon et que nombre des membres du Conseil se doivent d'y être présents.

Mme Perren le remercie pour cette information et lui répond qu'une autre date sera proposée et communiquée lors du prochain conseil en décembre.

## 5. Communications du CODIR

Mme Mery nous donne lecture des communications du CODIR et présente tout d'abord les différents directeurs et directrices des sites d'ENJEU

Mme Danielle Peterschmitt – Les Petits Bouchons à Luins

Mme Géraldine Berdoz – La Petite Poste à Dully

Mme Sophie Uhlmann – Les Vents d'Ange à Gilly

Mme Sabine Pittet – Le Cygne à Rolle

Mme Sandra Bussy – Bellefontaine à Mont-sur-Rolle

M. Daniel Frenck – Le Prieuré à Perroy et La Grande Echelle à Mont-sur-Rolle

Mme Mery prend la parole pour faire un point sur la politique salariale. Elle annonce qu'ENJEU travaille sur une nouvelle politique salariale qui sera présentée sous forme de préavis lors du Conseil du 4 décembre prochain. En impliquant la COGEST une fois que le projet sera suffisamment avancé.

Enjeu a grandi rapidement (226 collaborateurs) et a fait face à une crise de croissance profonde. Aujourd'hui, ENJEU s'est restructurée et a besoin d'un cadre qui lui permette de faire face à la réalité du marché de l'emploi. Il a aussi été constaté des déséquilibres dans les rémunérations des collaborateurs. Les employés doivent être rémunérés de manière équitable tant par rapport à leurs collègues que par rapport aux salaires existants dans des structures analogues.

Il y a aussi des exigences légales auxquelles ENJEU doit répondre notamment avec la FAJE (Fondation pour l'Accueil de Jour) qui octroie des subventions soumises à des conditions et des objectifs pour 2025 et les années suivantes.

C'est pour toutes ces raisons qu'une mise à jour est nécessaire afin que l'association puisse avoir son propre système basé sur ses besoins et sa structure. Une mise à jour de la politique tarifaire sera également nécessaire. Des ajustements et des améliorations pourront y être apportées afin de la faire évoluer conformément à la stratégie politique d'ENJEU.

M. Walter prend la parole concernant la révision des statuts de l'association. ENJEU y travaille. C'est quelque chose d'important qui prend du temps. Notamment, tout doit être présenté devant les 11 communes. Cela fait partie des raisons pour lesquelles nous ne pouvons répondre plus rapidement à M. Keller.

## 6. Préavis n°10- 2024 : Demande de crédit pour la réalisation de deux études de faisabilité destinées à la construction de structures préscolaires sur les parcelles des communes de Bursins et Bursinel.

Mme Mery, Présidente du CODIR est invitée à lire les conclusions du préavis.

M. Keller, Président de la COFIN, donne lecture du rapport de la Commission et des conclusions de celui-ci qui recommande d'accepter le préavis tel que proposé.

La parole n'est pas demandée.

**Après vote, le Conseil Intercommunal décide à l'unanimité d'accepter le préavis 10 - 2024.**

- De valider la dépense d'un montant de CHF 7'300.-TTC pour la réalisation de deux études de faisabilité sur les parcelles des communes de Bursins et de Bursinel.
- D'accepter de prélever ce montant sur le compte « Honoraire consultant » 730.3185.10.

## 7. Divers et propositions individuelles

La parole n'est pas demandée.

## 8. Présentation de Mme Houmard, directrice d'ENJEU

Mme Houmard précise que cette présentation sera envoyée par le biais de la secrétaire du Conseil à chacun de ses membres. Raison pour laquelle elle n'est pas reproduite in extenso dans le présent PV.

M. Keller remercie pour la présentation et la feuille de route. Il a noté les différents enjeux pour le nombre des places en accueil. Au regard de tout ceci, il pose la question : « Comment pouvons-nous vous aider ? ».

M. Walter le remercie pour sa question et explique que c'est justement la raison d'être de ce PowerPoint afin de montrer quel est le travail d'ENJEU au quotidien sans parler des réunions du CODIR qui se réunit en ce moment toutes les semaines. D'ailleurs le CODIR se propose pour venir présenter ce document dans les communes avant les conseils communaux. Et pour revenir sur les transports, les horaires CFF vont changer donc de fait tous les horaires vont changer. Il est donc important que chacun des membres du Conseil relaie l'information. ENJEU est en train de tout organiser et mettre en place. En travaillant avec la commission des transports, pour qui c'est un véritable casse-tête et c'est extrêmement compliqué d'arriver à des solutions qui conviennent à tous.

Mme Page rebondit sur l'intervention précédente et informe que toutes les communes ont reçu une invitation pour présentation soit faite avant le conseil communal. Gilly commence et Bursins prend la suite. C'est intéressant car souvent les gens n'ont pas conscience de l'étendue et des implications dans tout ce que fait ENJEU.

La séance est close à 19h12 et la Présidente donne rendez-vous pour le prochain conseil le 4 décembre Elle passe la parole à Mme Viviane Subri qui invite l'assemblée à l'apéritif offert par la commune de Luins.

Au nom du Conseil intercommunal de l'Association Enfance & Jeunesse

La Présidente

Dominique Perren



La Secrétaire

Catherine Safi